

VOUS ÊTES APICULTEUR NOVICE OU EXPÉRIMENTÉ ? VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLACEMENT POUR INSTALLER VOS RUCHES ?

NE CHERCHER PLUS !

Dans le cadre du projet de coopération internationale pour la protection des abeilles, le Gal Pays des tiges et chavées met à disposition 3 emplacements aménagés pour accueillir des ruches, sur les communes d'Ohey (à l'entrée du bois d'Ohey), Gesves (au verger conservatoire de Surhuy) et Assesse (sur le site de la Maison Communale).

Des particuliers proposent également des terrains privés.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Merry Frère – Chargée de mission « Abeilles et biodiversité ».

Tel : 083/670.347

Fax : 083/670.340

E-mail : frere.leader@skynet.be

Adresse : GAL Pays des tiges et chavées
Rue de la Pichelotte, 9
5340 – Gesves

